



Le 1^{er} mai
souligné partout
au Québec
PAGE 4



Métier :
caméraman
PAGE 5



Une nouvelle
étude fascinante
sur les politiques
industrielles
PAGE 10

En action pour un monde plus juste

Le Conseil consultatif du 24 avril dernier a été l'occasion pour l'ensemble des syndicats affiliés de la FTQ de faire un pas de plus dans l'importante campagne qui vise à contrer les attaques de la droite et, ultimement, à battre le gouvernement conservateur en participant activement aux prochaines élections fédérales à l'automne 2015.



PAGE 3

SECTEUR PUBLIC

Le Front commun en consultation

Le dimanche 11 mai dernier, les organisations du Front commun dans le secteur public lançaient le processus de consultation auprès de leurs membres sur le renouvellement des conventions collectives qui viennent à échéance le 31 mars prochain.

Au centre des enjeux : l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre, alors que plus du tiers des employés de l'État seront admissibles à la retraite à court terme et que le taux de précarité au sein des

établissements atteint un niveau faramineux.

Plus du tiers de l'effectif, soit 190 000 personnes, n'ont aucun statut régulier et leur salaire moyen est moins de 25 000\$. La surcharge de travail est

telle que le taux d'absentéisme est à son apogée et les cas de maladie professionnelle foisonnent.

Les relations de travail sont difficiles, comme le démontrent les trop nombreux décrets de conditions de travail, les gels de salaires ou les lois spéciales.

Dans un tel contexte, il est facile de comprendre que les jeunes arrivant sur le marché du travail ne soient pas attirés par le secteur public, que ce soit dans l'éducation, la santé ou la fonction publique.

PAGE 4

Daniel Boyer ouvre la 27^e Assemblée générale du CTC

C'est devant plus de 3 000 personnes venues de tous les coins du Canada et avec un discours bien senti que le président de la FTQ, Daniel Boyer, a ouvert l'Assemblée générale du Congrès du travail du Canada (CTC), qui s'est déroulée à Montréal du 28 avril au 2 mai derniers.

PAGE 4

Le mentorat, une façon originale de rejoindre la relève

À l'automne 2014 se tiendra la troisième édition de la *Semaine de la relève syndicale*. Idée originale du comité des jeunes de la FTQ pour sensibiliser le milieu syndical à la nécessité de préparer la relève, cette semaine d'activités locales et nationales vise à augmenter la participation des jeunes dans la vie syndicale et à créer des ponts entre les générations.

Une entrevue avec Maxime Sabourin, président du comité des jeunes de la FTQ

PAGE 7

PAS LE TEMPS DE RETRAITER, AGISSONS !

350 personnes au rendez-vous !

Une fois de plus, la participation était au rendez-vous au Séminaire FTQ sur la retraite et les assurances collectives qui s'est tenu les 27 et 28 mars dernier à Montréal. Plus de 350 personnes ont assisté à ces deux journées d'activités qui constituent un moment privilégié pour réfléchir, mettre à jour ses connaissances, élaborer des stratégies et mobiliser les membres autour des enjeux du dossier de la retraite.

PAGE 12



Consommer syndiqué, c'est futé !
PAGE 2



La lutte aux paradis fiscaux : des pistes d'action concrètes
PAGE 10

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3



La lutte pour l'avenir de Radio-Canada s'intensifie

Les deux grands syndicats (SCFP) à la Société Radio-Canada participent de toutes leurs forces au débat qui fait rage sur l'avenir du diffuseur public. La situation est critique vu les compressions radicales imposées année après année par le gouvernement Harper.

«*Nous continuerons de défendre le diffuseur public pour nos membres, mais surtout pour les citoyens qui méritent un diffuseur public à la hauteur de ceux présents dans les pays de l'OCDE*», lance Benoît Celestino, président du Syndicat des techniciens et artisans du réseau français de Radio-Canada (STARF), qui représente environ 1 100 travailleurs et travailleuses de Radio-Canada au Québec et à Moncton.

«*Nous sommes rendus à l'os avec les compressions récurrentes imposées par le gouvernement Harper. Malgré tout, nous allons poursuivre sans relâche notre mission syndicale de défense du diffuseur public et de défense des employés*», affirme la présidente de la section locale 675 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Isabelle Doyon, qui représente environ 550 employés de bureau et professionnels de Radio-Canada au Québec et à Moncton. ■

Les changeurs de la STM, gage de sécurité

Les changeurs et changeuses de la Société de transport de Montréal (STM) ne font pas que renseigner les usagers et leur procurer des titres de transport. Leur présence est essentielle pour assurer la sécurité dans les stations de métro. C'est le message lancé par les militantes et militants syndicaux de la STM affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Ils ont tenu une journée d'action le 15 avril dernier dans le métro et devant les bureaux de la STM. Leur but est de convaincre l'employeur d'annuler sa décision d'éliminer des postes de changeurs dans neuf stations de métro.

«*La preuve a été faite! Ces travailleurs sauvent des vies. Ils éteignent des feux. Ils viennent en aide à des personnes ayant des malaises cardiaques ou autres. Ils sont une présence rassurante pour les femmes et les personnes âgées*», rappelle le président de la section locale 1983 du SCFP, Renato Carlone. ■



Consommer syndiqué, c'est futé !

Par l'entremise de la campagne *Consommer syndiqué, c'est futé!*, le syndicat des Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC Québec) s'engage activement à promouvoir les produits fabriqués par ses membres et les services offerts par eux au Québec. Cette initiative, lancée en avril 2014, s'inscrit dans un intérêt de mieux informer et guider les consommateurs vers des choix judicieux lors de leurs achats quotidiens. Que ce soit dans les secteurs de l'alimentation au détail, du commerce de détail non alimentaire, de la transformation de viandes, de l'hôtellerie, de la restauration, etc., les TUAC Québec représentent près de 45 000 membres travaillant quotidiennement pour vous offrir des produits et services de qualité ! C'est donc avec fierté et plaisir que le syndicat souligne leur travail et en fait la promotion.

Consommer syndiqué, «qu'ossa donne» ?

▼ **Consommer syndiqué**, c'est encourager la main-d'œuvre d'ici, participer activement au maintien de nos emplois et investir dans l'économie québécoise;

▼ **Consommer syndiqué**, c'est favoriser des produits de qualité,



fabriqués dans des conditions de travail sécuritaires et respectueuses par des travailleuses et travailleurs compétents et passionnés;

▼ **Consommer syndiqué**, c'est soutenir une forme de représentation collective reconnue et respectée, encourager le maintien de saines relations de travail et faire savoir que vous avez à cœur le respect et la justice dans nos milieux de travail;

▼ **Bref, consommer syndiqué**, c'est donner un sens à vos achats, au travail de nos membres et à la santé socioéconomique du Québec.

Quelques astuces de consommation syndicale

Afin de consommer syndiqué, il faut avant tout connaître les produits et services qu'offrent les membres TUAC au Québec. Voici quelques conseils astucieux afin de vous accompagner vers une meilleure consommation syndicale :

▼ La plupart des entreprises syndiquées avec les TUAC au Québec affichent leurs logos à l'entrée de leurs commerces. Ainsi, recherchez-les lors de vos achats quotidiens, par exemple, dans les marchés d'alimentation.

▼ Suivez-les sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Flickr) et consultez régulièrement les sites Internet des sections locales des TUAC afin d'être à l'affût des différents produits, services et établissements.

▼ Repérez le logo *Consommer syndiqué, c'est futé!* dans les publications quotidiennes afin de cibler facilement les produits et services des membres TUAC.

Consommer syndiqué, c'est faire de petits gestes qui font une grande différence pour vous, vos proches, les membres et l'économie québécoise.

Soyez futés, consommez syndiqué! ■

WWW.DEVOUEESAQUOTIDIEN.ORG

Une campagne du SQEES-298

Le Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298), a lancé une nouvelle plateforme web pour souligner le dévouement des personnes qui œuvrent dans le réseau de la santé et des services sociaux et recueillir les témoignages de reconnaissance de la population à leur égard.

«*Les travailleuses et les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux sont unanimes: leur travail est mal reconnu et ils ont souvent l'impression d'être traités comme de simples numéros. Puisque les employeurs ne reconnaissent pas que ce sont des personnes dévouées au quotidien, nous faisons le pari que la population le fera*», déclare le président du SQEES-298, Jean-Pierre Ouellet.

En effet, la population est invitée à témoigner du dévouement de personnes qui œuvrent dans le réseau de la santé et des services sociaux par de courts textes ou par des messages vocaux. Non seulement il est possible de laisser un



vail et leurs engagements, prennent soin des gens qui les entourent tous les jours.

«*Cette campagne, c'est plus que simplement dire merci aux travailleuses et aux travailleurs. C'est souligner leur dévouement en tant que personnes à part entière, tant professionnellement que personnellement. Parce qu'au-delà d'être des travailleurs et travailleuses, ce sont des parents, des conjoints et conjointes, des amis et amies qui s'occupent de leurs êtres chers autant que des bénéficiaires. Nous invitons la population à témoigner de leur dévouement. Pour ces personnes, ce sont plus que des encouragements, mais la reconnaissance méritée dont elles ont grandement besoin*», affirme Jean-Pierre Ouellet. ■

www.devoueesauquotidien.org
www.facebook.com/devouees.au.quotidien
www.twitter.com/devouees
#devouees
Boîte vocale : 1 888 365-8005

LE MO
LE MONDE OUVRIER

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président
Daniel Boyer

Secrétaire général
Serge Cadieux

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal
Québec H2M 2W3

Téléphone
514 383-8000

Télécopie
514 383-8001

ftq@ftq.qc.ca
www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef
Isabelle Gareau

Collaboration
André Leclerc (CHAT); Steeve Poulin (CRFTQQCA), Marc Champagne, Daniel Mallette (CRFTQ Montérégie), André Laplante (IREC); Clairandrée Cauchy, Luc Laberge (Métallos); Sébastien Goulet (SCFP); Benoît Hamilton (SQEES-298); Alain Duguay (STTP); Roxane Larouche (TUAC); Marie-Andrée L'Heureux (UNIFOR); Monique Audet, Serge Beaulieu, Réjean Bellemare, Diane Bélanger, Lise Côté, Rima Chaaban, Jean Dussault, Manon Fournier, Denise Gagnon, Yuriko Hattori, France Laurendeau, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Sylvie Lépine, Colin Lériger, Marthe Messier, Patrick Rondeau, Dominique Savoie, Catherine Veillette, FTQ.

Conception graphique
Anne Brissette

Illustrations
Anne Brissette, Pénég Communications, Tabasko, Upperkut.

Photos
Archives MESRST, Simon Barrette, Réjean Bellemare, Normand Blouin, Alexandre Corneli, CSST, CTC, Michel Chartrand, Isabelle Gareau, Dany Harvey, Daniel Mallette, Gaby Plouffe, Brigitte Thériault, Sylvie Trépanier.

Abonnement et changement d'adresse
mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage
45 000 exemplaires
Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Marquis Imprimeur.
Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel.

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0700-8783

PREMIER FORUM SOCIAL DES PEUPLES DE L'HISTOIRE DU CANADA

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Le Forum social des peuples, qui se tiendra du 21 au 24 août prochain, à Ottawa, sera un moment stratégique pour le mouvement syndical et l'ensemble

de la société civile pour bâtir des alliances afin de contrer les politiques néolibérales et néoconservatrices au Canada. La FTQ a participé de près à

l'organisation de cet événement qui se veut un lieu de rencontre et de convergence des mouvements sociaux, d'échanges populaires et de manifestations artistiques reflétant une diversité de revendications et d'aspirations.

Le Forum sera une occasion unique pour les membres de la FTQ de bâtir et de renforcer les solidarités avec les acteurs qui luttent contre les politiques de droite. Ce faisant, cette activité s'inscrit tout à fait dans la mire de la campagne FTQ *Ensemble pour un monde plus juste* (voir article en page 1).

Cet événement permettra aussi aux membres et aux militants et militantes de façonner les luttes et les actions des prochains mois et ainsi préparer le terrain pour le Forum

social mondial prévu en août 2016 à Montréal.

Inscrivez des ateliers

Une des particularités des forums sociaux est que la programmation est établie par les participants et participantes. Les divers groupes de la société civile peuvent donc inscrire des ateliers en ligne en y indiquant un titre, une courte description, le nombre de personnes attendues et la langue qui sera employée. Un comité sera ensuite chargé d'établir la programmation en fonction des demandes. La FTQ a déjà présenté une vingtaine d'ateliers, en collaboration avec ses différents services, ses conseils régionaux et ses syndicats affiliés.

Vous avez jusqu'au 21 juin 2014 pour inscrire vos ateliers sur le site du forum. ■

NOUS VOUS INVITONS À VOUS INSCRIRE EN GRAND NOMBRE SUR LE SITE DU FORUM : WWW.PEOPLESSOCIALFORUM.ORG.



La FTQ a préparé une brochure qui a été envoyée à tous les syndicats affiliés. Vous y trouverez tous les détails logistiques concernant les ateliers, les assemblées, les horaires, l'hébergement, etc. Une version web est également disponible sur le portail de la FTQ.

En action pour un monde plus juste



Près de 230 personnes, représentant l'ensemble des syndicats affiliés à la FTQ, ont échangé sur les stratégies à mettre de l'avant pour redonner confiance et démontrer la pertinence du mouvement syndical dans la société d'aujourd'hui. La campagne mise de l'avant par la FTQ a comme objectif d'amener les membres à militer davantage et de mobiliser les travailleurs et travailleuses afin de développer un courant de pensée prosyndical et d'augmenter le nombre de personnes s'identifiant à des idées progressistes.

Une campagne membre à membre

Le premier volet de cet important plan d'action contre les attaques de la droite consiste à outiller les syndicats affiliés afin qu'ils aillent à la rencontre de leurs membres pour engager un dialogue et faire connaître le bien-fondé de nos positions.

Le Conseil consultatif a été l'occasion de présenter le site Internet www.unmondeplusjuste.org qui propose une panoplie d'outils et d'argumentaires. On y retrouve notamment des

fiches argumentaires, des vidéos ainsi que le matériel produit par les syndicats affiliés et le Congrès du travail du Canada (CTC). Différents scénarios de formation d'une journée ou d'une demi-journée pour former les formateurs et formatrices des affiliés (ou agents multiplicateurs) sont également disponibles.

Ce matériel permettra aux syndicats locaux d'envahir tous les lieux possibles pour aller à la rencontre des membres et faire valoir l'importance d'agir face aux politiques de droite qui fragilisent grandement le mouvement syndical.

Une tournée régionale des dirigeants de la FTQ

Le plan d'action de la FTQ prévoit également une tournée des dirigeants à l'automne 2014. Accompagnés de vice-présidents et vice-présidentes FTQ, ils feront le tour de la province afin d'échanger avec les militants et militantes sur les conséquences des attaques de la droite et de discuter

« IL FAUT DÉVELOPPER UN SYNDICALISME QUI INSPIRE LES MEMBRES ET, PLUS LARGEMENT, LA POPULATION. AVEC CETTE CAMPAGNE, NOUS SOMMES PLUS QUE JAMAIS DÉTERMINÉS À RÉCONFORTE LE MOUVEMENT SYNDICAL DANS SES CAPACITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL ET AU PLAN POLITIQUE. »

— Le président de la FTQ, Daniel Boyer.

des meilleures stratégies à mettre en place pour regagner la confiance des membres et de la population pour vaincre les conservateurs.

Point culminant de la campagne : battre Harper !

Le Conseil consultatif a aussi été l'occasion d'échanger sur la question du vote stratégique. Philippe Brisson, conseiller de STRATEGIUM, a présenté un diagnostic stratégique du Québec sur le plan électoral fédéral. Des échanges ont aussi eu lieu à partir de l'expérience positive australienne entre 2005 et 2007, alors que le mouvement syndical a réussi à déloger la droite conservatrice.

Se battre sur plusieurs fronts

Défaire le gouvernement Harper exige la mise en

place d'une stratégie à plusieurs volets. Plusieurs actions sont d'ailleurs déjà en marche et la FTQ interpelle l'ensemble de ses instances afin d'assurer la convergence des forces du mouvement syndical vers l'atteinte de cet objectif.

La centrale entend notamment faire le portrait des circonscriptions électorales québécoises et mettre en place un comité composé de syndicats affiliés en vue de se préparer pour les élections fédérales. Des discussions avec les autres syndicats canadiens ont aussi été amorcées lors du congrès du CTC pour comprendre les enjeux canadiens et les stratégies déployées. Le Forum social des peuples, qui aura lieu à Ottawa, en août prochain (voir article ci-haut), sera également un moment privilégié pour bâtir et renforcer les solidarités avec les acteurs qui luttent contre les politiques de droite.

Les prochains mois s'annoncent chauds et le mouvement syndical a du pain sur la planche pour contrer le vent de droite qui souffle vigoureusement. La FTQ mise sur la force du nombre de ses 600 000 membres pour remporter cette bataille déterminante pour l'avenir du mouvement syndical et du modèle québécois.

Pour suivre la campagne FTQ, rendez-vous au www.unmondeplusjuste.org. ■

ÉDITORIAL

Redorer le blason du secteur public

Le Front commun des syndicats des secteurs public et parapublic a fait connaître le 11 mai dernier les propositions qu'il soumettra à ses membres au cours des prochaines semaines concernant notamment les salaires.

Une demande qui se chiffre à 4,5 % par année sur trois ans. Encore une fois, certains commentateurs ont parlé d'« aveuglement syndical » et de « déresponsabilisation collective », d'autres ont accusé les syndiqués du secteur public de siphonner les poches des contribuables et de s'asseoir sur des avantages incomparables.

Parlez-en aux membres de la FTQ qui travaillent dans les hôpitaux et dans les écoles : 57 % d'entre eux sont à temps partiel, occasionnels, temporaires ou sur appel. Leur salaire annuel moyen ? Il est inférieur à 21 000 \$, en-deçà du seuil de pauvreté !

Ce sont ceux et celles qui prennent soin des malades, qui nettoient leurs chambres et leurs toilettes, qui gardent nos enfants à l'école, qui réparent les infrastructures, qui abattent tout le travail technique, qui s'occupent des dossiers des patients et des élèves ou qui font tout le travail de bureau nécessaire à la bonne marche des activités.

Qu'est-ce qui accroche ?

On se plaint que leur rémunération représente 60 % des dépenses gouvernementales. Qu'est-ce qui accroche ? L'ampleur du pourcentage ? Mais n'est-ce pas normal, dans des services comme la santé et l'éducation, que la « principale ressource » consiste en « capital humain », c'est-à-dire en des personnes bien en chair et en os, plutôt qu'en équipement et en machinerie lourde ?

On se plaint que l'état des finances publiques est précaire et qu'il faut, encore une fois, que les travailleurs et travailleuses se serrent la ceinture... Mais qui est responsable ?

Les gouvernements qui se succèdent au Québec ne parlent que des dépenses, sans jamais regarder du côté des revenus. Un peu plus d'impôt pour les plus riches et les entreprises, de recouvrement des paradis fiscaux, de lutte à l'évasion fiscale... pourraient faire toute une différence ! Sans compter les centaines de millions versées en trop aux agences de placement, aux sous-traitants, au personnel d'encadrement et en partenariat public-privé (PPP).

Les salariés et salariées du secteur public ont assez donné : ils ont fait l'objet d'une multitude de lois d'exception qui ordonnaient leur retour au travail, qui gelaient leurs salaires ou qui décrétaient purement et simplement, à la baisse, leurs conditions de travail.

S'il est vrai qu'au début des années 1970, le secteur public était un milieu de travail choyé et envié par plusieurs, il est tout aussi vrai que depuis les années 1980, l'érosion des conditions de travail, petit à petit, a fait son chemin et personne ne peut parler aujourd'hui de « gras dur » et de privilégiés. Au contraire, les jeunes n'y voient plus aujourd'hui de plan de carrière.

On ressasse le « régime doré » de retraite dont bénéficient les salariés du secteur public, mais on parle peu de la rente annuelle moyenne touchée par les retraités : 18 745 \$ seulement selon le dernier rapport de la CARRA.

Quand on sait qu'avec un revenu moyen de 8 millions de dollars, les PDG canadiens reçoivent 171 fois le salaire d'un travailleur, et quand on sait que le 1 % des plus riches au Québec accapare plus de 10 % de la richesse, on n'a pas à se demander qui devrait se serrer la ceinture...

Nos membres des secteurs public et parapublic méritent d'être écoutés et d'être respectés ! ■

Daniel Boyer
Président

Serge Cadieux
Secrétaire général



La délégation d'Unifor a activement participé à la marche organisée pour la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs le 1^{er} mai en compagnie des autres syndicats de la région de Montréal.

Des appels à la mobilisation au Conseil québécois d'Unifor

Près de 350 déléguées et délégués ont assisté au Conseil québécois d'Unifor du 30 avril au 2 mai derniers à Montréal. Dans son rapport, le directeur québécois, Michel Ouimet, a insisté sur l'importance de l'engagement dans toutes les sphères de la société, incluant l'arène politique. Rappelant les nombreuses attaques du gouvernement Harper, il a appelé à une mobilisation des membres pour se défaire des conservateurs lors des élections fédérales en 2015 : «*En tant que syndicalistes*

et comme organisation syndicale, nous pouvons faire une différence. C'est l'un de nos rôles de faire avancer les débats afin d'améliorer les services à la société et de rendre notre monde, d'aujourd'hui et de demain, meilleur.»

Les participants et participantes ont pu échanger en atelier sur les moyens concrets à mettre en place pour contrer le vent antisindical qui souffle au pays. L'exercice a mis en lumière de nombreuses pistes d'actions que les sections locales ont déjà testées

ou comptent mettre en application. L'activité s'inscrit dans la campagne de sensibilisation membre à membre sur les droits dans nos milieux de travail et s'est conclue avec la présentation du site Internet unmondeplusjuste.org par Isabelle Gareau du service des communications de la FTQ. Plusieurs résolutions et recommandations ont été discutées, notamment sur une politique d'achat québécois, les revendications en forêt, les cimenteries, etc. ■

Daniel Boyer ouvre la 27^e Assemblée générale du CTC

Daniel Boyer a profité de l'Assemblée générale du Congrès du travail du Canada (CTC) pour souligner que dans deux ans, en 2017, le CTC célébrera son 60^e anniversaire de fondation.

«*Soixante années de luttes, de grèves, de trêves, de réflexions, de discussions et de débats, parfois houleux, à construire ce mouvement qui appartient désormais aux travailleurs et aux travailleuses de ce pays et qui entend les défendre chaque fois qu'ils auront besoin de la voix du "travail organisé", comme on l'appelait en 1956.*»

«*Le CTC au Canada, comme la FTQ au Québec, est un acteur incontournable de la vie syndicale, certes, mais aussi de la vie sociale, économique et politique de l'ensemble de la population : il suffit de penser à l'assurance maladie, à l'assurance parentale, à l'accès à l'éducation, aux fonds de pension, au réseau de garderies, aux allocations sociales*», a-t-il ajouté.

Il a aussi rappelé aux personnes déléguées que tous ces acquis étaient maintenant menacés par le gouvernement de Stephen Harper. «*La volonté de détruire les fonds de travailleurs, le projet de loi C-377*

sur l'obligation pour les syndicats de rendre publics leurs états financiers; le projet de loi C-525, pour rendre la syndicalisation encore plus difficile, et le saccage du régime d'assurance-emploi, voilà des exemples de mesures clairement antisyndicales, anti-sociales et antidémocratiques.»

Daniel Boyer a invité tout le mouvement syndical

à serrer les rangs et à s'impliquer activement dans la prochaine campagne électorale fédérale : «*Il faut mettre tout en œuvre pour battre les conservateurs aux prochaines élections. Cela n'est pas un objectif parmi d'autres. C'est un devoir, une responsabilité, que nous devons désormais assumer en permanence, jusqu'à l'automne 2015.*» ■



Daniel Boyer a présidé les élections lors desquelles les déléguées et délégués présents ont élu Hassan Yussuff comme nouveau président du CTC et Barbara Byers comme nouvelle secrétaire-trésorière.

Le 1^{er} mai souligné partout au Québec

C'est sur le thème *Contre les mesures d'austérité, contre-attaquons !*, que des marches et différentes activités ont été organisées par les conseils régionaux de la FTQ à travers la province à l'occasion de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs.

Dans le contexte politique actuel d'un vent de droite antisindical qui souffle de toutes parts, ce thème a été retenu pour rappeler aux gouvernements que les Québécoises et les Québécois sont déterminés à lutter contre la dérive des services publics, la tendance lourde à la privatisation et toutes les politiques d'austérité qui en découlent.

Rencontre avec le premier ministre et le maire de Montréal

Poursuivant la tradition, les chefs des quatre centrales syndicales



À Montréal, la Coalition du 1^{er} mai, qui regroupe des organisations syndicales, étudiantes, populaires et communautaires, a invité la population à un rassemblement à l'angle des rues Sherbrooke et McGill. Le cortège s'est ensuite dirigé vers la tour de la Bourse, où une déclaration commune a été rendue publique par des membres du syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP).

du Québec (FTQ, CSN, CSQ, CSD) ont profité de l'occasion pour rencontrer le nouveau premier ministre du Québec, Philippe Couillard, afin de lui faire connaître les principales préoccupations des travailleurs et des travailleuses du Québec. Pendant ce temps, à Montréal, des

représentants et des représentantes de la Coalition intersyndicale du Montréal métropolitain (CIMM), dont la présidente du conseil régional FTQ Montréal métropolitain, Danielle Casara, ont rencontré le maire de Montréal, Denis Coderre, et le chef de l'opposition, Richard Bergeron. ■

SECTEUR PUBLIC

Le Front commun en consultation

Des augmentations de 4,5 % par année sont soumises à la consultation, visant à combler le retard salarial de 8,3 % accusé par rapport à l'ensemble des autres salariés québécois, à corriger les effets de l'inflation et à améliorer la condition des plus bas salariés.

La hauteur des demandes peut surprendre. Mais regardons la situation avec

sérieux. Si ce coup de barre n'est pas donné, c'est la qualité et la perennité des

services publics qui sont en jeu. Désertés parce que les conditions de travail sont pénibles et peu attrayantes, toutes les occasions seront bonnes pour privatiser davantage l'ensemble des services publics.

C'est pourquoi les salaires sont au centre de la consultation de nos membres et que le statu quo est souhaité pour les autres grands dossiers communs, comme la retraite et les droits parentaux.

Les syndicats affiliés de la FTQ membres du Front commun sont le SFCP, le SQEES-298, le SEPB-Québec et l'UES-800. ■



Francine Lévesque (CSN), Louise Chabot (CSQ) et Daniel Boyer (FTQ) lors de la conférence de presse du 11 mai dernier.

C'est près de 4 000 personnes, de partout au Canada, qui sont descendues dans la rue, sur l'heure du midi, le 8 mai dernier, pour dénoncer les politiques d'austérité. Provenant majoritairement du Congrès du travail du Canada (CTC), les marcheurs ont terminé leur parcours au square Victoria. Plusieurs personnes ont pris la parole contre les coupes dans la fonction publique, la fin de la livraison postale à domicile et pour l'importance de bâtir des alliances solides avec la société civile. Le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a livré un discours vibrant et a appelé à la solidarité contre la réforme de l'assurance-emploi et ses effets dévastateurs.



Métier : caméraman

Sylvain Pichette est caméraman à Radio-Canada depuis 32 ans. Il opère principalement une *steadicam*, caméra spécialisée inventée il y a environ 35 ans pour permettre les prises de vues en *travellings* fluides, grâce à un système de harnais et à un bras articulé.



La caméra flotte littéralement sans aucun soubresaut. Cette stabilité permet au caméraman de se faufiler dans toutes sortes de sentiers inaccessibles aux caméras standards. Ce type de caméra a été utilisé pour la première fois au cinéma en 1976 dans la célèbre scène du film *Rocky*, lors de laquelle le caméraman suivait Sylvester Stallone qui grimpait triomphalement les 72 marches du Musée d'art de Philadelphie.

«FILMER, C'EST RACONTER UNE HISTOIRE, CAPTER DES ÉMOTIONS.»

Ils sont 54 caméramans à Radio-Canada dans le secteur studio, téléromans et émissions de variété où travaille Sylvain, mais seulement quelques-uns à opérer ce type d'appareil bien particulier. On compte environ seulement 15 à 20 *steadicam* dans tout le Canada dont 5 à Radio-Canada où elles servent principalement pour tour-

ner les séries dramatiques, les galas et les émissions spéciales de variétés.

Un métier sans routine

«Nos horaires changent au gré des productions, il n'y a donc jamais deux journées pareilles. On arrive le matin après les premières équipes de techniciens, éclairage et son, pour installer et ajuster nos appareils. Une fois les artistes arrivés, on répète quelques fois avant de faire une générale et l'enregistrement final de l'émission. Nos journées standards sont d'environ 10 heures, mais c'est très atypique comme horaire. Quand on travaille sur des émissions spéciales, comme des galas ou autres, les journées de travail peuvent être de 12-14 heures.»

Étant un des plus anciens caméramans de la boîte, Sylvain travaille surtout sur des émissions en direct et une partie importante de son temps est aujourd'hui consacrée à son rôle d'instructeur. À ce titre, il est notamment responsable de la formation de ses confrères plus jeunes, mais aussi de la vérification, de l'entretien et de l'achat des équipements. «Une partie de mon travail est de m'assurer que tout est en place pour l'ensemble des productions. Je suis un peu le grand frère, je vérifie que les équipes sont complètes, qu'elles

ont le matériel requis pour que tout roule rondement.»

Aux premières loges

«Ce qui me passionne, c'est le contact avec les gens. Travailler comme caméraman avec des artistes, c'est être dans l'émotion et c'est très nourrissant. On est les premiers spectateurs. Quand l'équipe technique pleure en filmant une scène dramatique,

on sait que ça va marcher. Si ça ne rit pas dans une émission d'humour, on sait qu'il y a un problème!»

Une passion contagieuse

Malgré la nostalgie de ses débuts dans le métier, alors que les productions étaient à peu près toutes produites à Radio-Canada et qu'on était loin des coupes budgétaires



Lorsqu'un besoin en *steadicam* s'ajoute, Sylvain se joint à l'équipe de tournage de la série *Unité 9* dans les décors construits à l'intérieur des studios de Radio-Canada.

actuelles, Sylvain parle de son travail avec des étincelles dans les yeux et on comprend bien que sa passion est contagieuse pour les plus jeunes qui arrivent dans le métier.

Merci au Syndicat des technicien(ne)s et artisan(e)s du réseau français de Radio-Canada (STARF-SCFP) d'avoir rendu cette entrevue possible. ■

Plus de 600 000 membres, c'est plusieurs milliers de corps d'emplois différents. Des hommes et des femmes qui travaillent dans des usines, des bureaux, des magasins, des entrepôts, des hôpitaux, sur des chantiers de construction, dans les airs, sur mer, les deux pieds sur terre.

Dans cette chronique, *Le Monde ouvrier* vous fait découvrir quelques-uns de ces métiers à travers des rencontres sur le terrain avec leurs artisans.



Les caméramans qui opèrent une *steadicam* doivent être en excellente forme physique. Pour des questions de sécurité, il y a toujours un assistant spécialisé formé qui reste derrière le caméraman pour pouvoir le supporter en cas de perte d'équilibre ou de chute.

L'homophobie en milieu de travail

En 1977, le Québec devenait le premier État en Amérique du Nord à interdire la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle. Il s'agissait d'un premier pas dans le parcours menant à la reconnaissance de l'égalité en droit des personnes de minorités sexuelles. Néanmoins, beaucoup de travail reste à faire pour que l'égalité juridique acquise au prix de longues luttes s'accompagne d'une égalité sociale.

C'est pour cette raison que le gouvernement du Québec a produit le *Guide sur les droits des personnes face à l'homophobie en milieu de travail* et qu'il s'est engagé à défendre les droits des personnes de minorité sexuelle. D'ailleurs, la Commission des normes du travail est mandatée pour faire appliquer la Loi sur les normes du travail qui contient les dispositions relatives au harcèlement psychologique, en présence ou non de conditions prévues par une convention collective.

Il est important pour la FTQ de promouvoir les droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles et transgenres en milieu de travail. De

nombreux organismes offrent des recours pour faire respecter les droits de ces personnes de façon à leur permettre de travailler dans un milieu exempt de toute forme d'homophobie.

Ainsi, le comité sur les droits des GLBT (gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres) de la FTQ encourage les personnes victimes d'abus de ce genre à communiquer avec leur syndicat puisque celui-ci a le pouvoir d'agir à titre de porte-parole des employés et employées.

Joignez la page Facebook du comité : www.facebook.com/GLBTFTQ. ■

GUIDE SUR LES DROITS DES PERSONNES FACE À

L'HOMOPHOBIE EN MILIEU DE TRAVAIL

UN QUÉBEC POUR TOUS

Québec

ARRESTATIONS À LA MONTREAL, MAINE AND ATLANTIC RAILWAY

Les employés ne peuvent servir de boucs émissaires

Les travailleurs de la Montreal, Maine and Atlantic Railway (MMA) ne doivent pas porter sur leurs seules épaules le poids des victimes de Lac-Mégantic, alors que le gouvernement fédéral et le président de la compagnie demeurent bien à l'abri. Voilà le message lancé par le syndicat des Métallos qui réagissait, le 12 mai dernier, à l'arrestation par la couronne de deux travailleurs syndiqués et d'un cadre de la MMA, qui font chacun face à 47 chefs d'accusation pour « négligence criminelle ».

Le syndicat des Métallos a du même souffle annoncé qu'il mettra sur pied un fonds de défense afin d'aider les accusés à payer leurs frais d'avocat. Les services techniques des Métallos, que ce soit en matière de santé et de sécurité ou de relations de travail, demeureront également disponibles pour soutenir la défense dans la préparation du dossier.

Quant aux arrestations, le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy, a vigoureusement dénoncé la façon dont les travailleurs ont été jetés en pâture au public. «C'est curieux de voir la ministre fédérale des Transports, Lisa Raitt, se féliciter de l'arrestation de trois employés et le

président de la compagnie, M. Burkhardt, rester bien tranquille chez lui, alors que sa compagnie est seulement passible d'une amende. Personne n'inquiète le fédéral qui a déreglementé l'industrie et rendu une telle tragédie possible. Personne n'inquiète la direction qui a fait des économies sur le dos de la sécurité.»

Les travailleurs n'ont fait que suivre les directives d'une compagnie qui, par souci d'économies, rognait sur la sécurité. Ils respectaient la réglementation des transports ferroviaires, qui avait tout récemment été allégée par le gouvernement conservateur de Stephen Harper.

«Ces travailleurs ont subi un grave traumatisme avec l'accident, voilà qu'on leur en

fait porter seuls tout le poids pour satisfaire une recherche de coupables. Nous appelons à une grande prudence afin que les travailleurs ne servent pas de boucs émissaires, sans qu'un procès juste et équitable n'ait eu lieu», a conclu Daniel Roy.

Les syndicats qui souhaitent faire parvenir des dons pour aider à la défense des travailleurs de la MMA peuvent contacter le syndicat des Métallos.

Appui de la FTQ

Outrée de voir les travailleurs entraînés devant la place publique comme des condamnés, la FTQ a également réagi publiquement pour soutenir les efforts faits par les Métallos dans ce dossier. ■

LES DÉLÉGUÉS SOCIAUX ET DÉLÉGUÉES SOCIALES DE LA FTQ : UN RÉSEAU ACTIF

20^e conférence dans la région de Québec et Chaudière-Appalaches

Une soixantaine de personnes ont participé, les 24 et 25 avril dernier, dans l'édifice FTQ à Québec, au rendez-vous printanier des délégués sociaux et déléguées sociales (DS).

La conférence annuelle proposait différentes activités sur le thème *L'entraide du réseau : par le nombre, par l'action, dans la continuité*.

Alain Blackburn et Richard Pouliot de la section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) sont venus raconter la petite histoire de leur réseau, de l'implantation à la coordination de celui-ci. De belles anecdotes et des faits marquants ont ponctué leur témoignage. Alain Blackburn a bien résumé la motivation de son implication à développer un réseau : « *Au lieu de rester sur le quai à chialer, j'ai voulu embarquer dans la chaloupe et ramer !* »

Les participants et participantes ont ensuite échangé en atelier sur l'état de leur réseau et discuté des moyens à prendre pour en assurer la continuité. Des conférences ont permis aux DS d'approfondir leurs connaissances sur des sujets qui les interpellent de près dans leur travail. La caporale Isabelle Michaud de la GRC a dressé le portrait des nouvelles drogues et des tendances dans la consommation de celles-ci. Pour sa part, la travailleuse sociale Ellie Saint-Amour a parlé de l'aide que l'on peut apporter à une personne vivant une séparation ou un divorce.

Les deux partenaires du réseau sont venus dire un mot, soit Bruno Marchand, président-directeur général de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, et Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ, qui a soulevé les passions lors de son discours sur la campagne FTQ : *Ensemble pour un monde plus juste*.

Le conférencier Paul Lavoie a animé la conférence synthèse des deux journées, faisant ressortir les moments forts et reliant ceux-ci aux défis qu'il a lui-même relevés lors de ses expéditions en kayak et en vélo.

C'est un rendez-vous pour l'année prochaine! ■



Montréal : des sujets importants et malheureusement rarement abordés

Le 15 avril dernier, une cinquantaine de délégués sociaux et déléguées sociales (DS) de la Montréal ont participé à la 9^e rencontre annuelle qui s'est tenue à l'Hôtel Relais Gouverneurs de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les participants et participantes ont grandement apprécié la conférencière, Mérida Joly, sexologue et psychothérapeute, qui a animé la journée se déroulant sur le thème *Toxicomanie, affectivité et rétablissement*.

Les DS présents ont pu débattre des enjeux relationnels, affectifs et sexuels à la suite de l'arrêt de consommation de psychotropes, et de la santé sexuelle en général. On y a également abordé les méthodes de gestion de conflits de couples et donné plusieurs conseils pouvant favoriser la qualité de vie entre collègues dans nos milieux de travail.



Un but commun, aider les gens

Le directeur général de Centraide Richelieu-Yamaska, Daniel Laplante, et le directeur général de Centraide Sud-Ouest, Steve Hickey, ont souligné l'importance du partenariat Centraide-FTQ et du travail incomparable du réseau des DS.

Le représentant des conseils régionaux de la Montréal, Daniel Mallette, a quant à lui mis l'accent sur l'importance des DS pour la région et la généreuse contribution de Centraide à la coordination du réseau. Il a invité les DS à se mobiliser pour la prochaine campagne en milieu de travail en mentionnant l'initiative des conseils de tenir, le 19 septembre prochain, un tournoi de golf au profit de Centraide.

Le président de la FTQ, Daniel Boyer, a profité de sa visite pour présenter les principaux enjeux et défis reliés aux politiques de droite du gouvernement Harper qui s'attaque systématiquement au monde syndical et de l'importance d'orchestrer un vote intelligent pour mettre fin au règne des conservateurs. Il a lui aussi souligné l'importante contribution du réseau des DS à l'action syndicale de la FTQ. ■



Denis Houle

Un témoignage inspirant

Le réseau des déléguées sociales et des délégués sociaux (DS) de la FTQ suscite toujours beaucoup de curiosité : « *Qui sont ces délégués sociaux? Que font-ils ?* » Les réponses sont aussi diverses qu'il y a de personnes impliquées. Créé il y a plus de trente ans, le réseau d'entraide

syndical de la FTQ

est aujourd'hui composé de plus de 2500 DS dans toutes les régions du Québec.

Des hommes et des femmes qui s'investissent au quotidien dans leur milieu de travail pour venir en aide à leurs confrères et consœurs aux prises avec des problèmes de consommation, d'endettement, de violence ou de santé mentale. Une entraide par les pairs qui permet à une personne vivant des difficultés personnelles de se confier à un de ses collègues formés pour l'accompagner dans son cheminement et trouver, si nécessaire, les bonnes références pour aller chercher de l'aide.

Voici le témoignage de Denis Houle, délégué social dans la région de Laurentides-Lanaudière, où le réseau des DS a été mis en place en 1997 par le conseil régional de la FTQ.

« *Je travaille comme col bleu à la Ville de Saint-Jérôme depuis 18 ans. Mon implication en tant que délégué social est une façon unique de m'investir dans mon syndicat. Une des expériences qui m'a marqué est arrivée avec un travailleur qui vivait de graves problèmes personnels à cause de la consommation de substances. Après deux rencontres avec celui-ci à son domicile, il a pris l'initiative de contacter la maison le Portage situé à Montréal. À sa demande, je l'ai accompagné afin de le soutenir lors de son premier rendez-vous avec un travailleur social. À la suite de sa deuxième rencontre, le travailleur a finalement opté pour le Centre de réadaptation en dépendances des Laurentides (anciennement Centre André-Boudreau) qui, selon lui, était un service qui répondait davantage à ses besoins.*

« *Aujourd'hui, il est toujours en poste, et sa famille est soulagée. Il est aussi très reconnaissant de l'intervention et du soutien que nous lui avons apporté.*

« *L'ingrédient essentiel pour soutenir nos membres : être présent et respectueux dans la solidarité.* »

Pour en savoir plus, consultez le portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca/entraide-syndicale. ■

Mondialiser nos solidarités !

La FTQ a profité des célébrations entourant le 30^e anniversaire du Festival de cinéma Vues d'Afrique, qui s'est tenu du 25 avril au 4 mai derniers, pour mobiliser les acteurs du développement international dans le cadre d'un forum de solidarité.

Cette activité, qui s'est tenue le 2 mai, à l'Université du Québec à Montréal, a réuni une quinzaine d'organisations. Plus de soixante personnes étaient présentes afin d'échanger sur leurs visions du développement et sur les conditions nécessaires pour lutter efficacement contre la pauvreté et pour la justice sociale. Ce forum, commandité par le Fonds de solidarité FTQ, était coanimé par la FTQ, Vues d'Afrique et l'animateur Pierre Maisonneuve, en collaboration avec l'Association québécoise

des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Une image vaut mille mots

La présentation d'un extrait de film sur les enjeux du travail décent en Haïti a permis de mieux comprendre l'approche syndicale de solidarité internationale en Haïti et en Afrique francophone, où la FTQ est présente depuis de nombreuses années.

Le documentaire syndical *Haïti, le règne de l'informel* a été produit par André Vanasse (Productions Bonsai) en collaboration avec des partenaires syndicaux en Haïti et la Confédération syndicale internationale (CSI).

La grave question de la dérive de l'aide publique canadienne pour le développement a aussi été abordée. Les échanges ont permis d'esquisser de nouvelles stratégies

pour une vision plus interactive et créative entre les différents acteurs du développement, ici et ailleurs dans le monde.

Dans un monde mondialisé, où les politiques économiques univoques prédominent, il ressort de cela que les organisations syndicales, les mouvements sociaux et les organismes de coopération doivent se mobiliser pour une vision plus humaine et multidimensionnelle du développement. Un changement d'approche de nos gouvernements est aussi souhaité afin d'assurer une meilleure prise en compte des besoins, des cultures locales et de la diversité des communautés dans une perspective plus durable. Pour plusieurs, il s'agit là d'une question de droit qui doit



s'affirmer dans notre patrimoine militant!

La rencontre a été ouverte par le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, qui en a profité pour souligner le travail remarquable de Vues d'Afrique pour mieux faire connaître les cultures créole et africaine. Il a également rappelé que la FTQ représente plusieurs travailleurs et travailleuses du domaine culturel québécois qui est aussi souvent victime de coupes sauvages de la part de nos gouvernements. ■

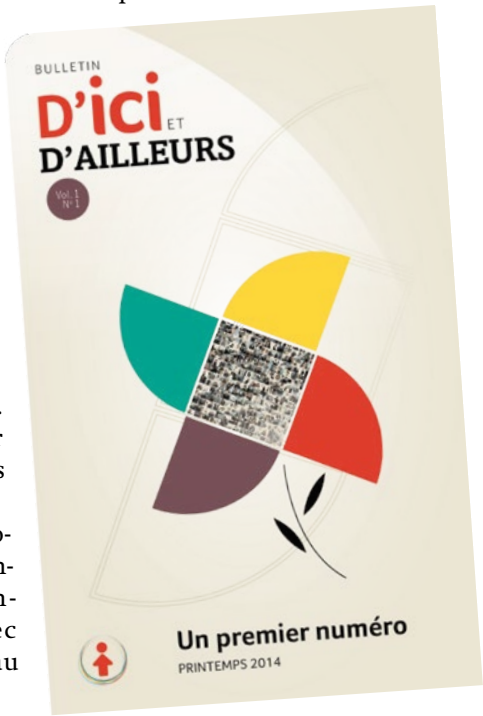
Une nouvelle publication FTQ

Une publication qui porte sur l'intégration des personnes immigrantes en milieu de travail voit le jour au service de la francisation et de l'intégration des personnes immigrantes de la FTQ.

Intitulée *D'ici et d'ailleurs*, cette publication aborde les différents enjeux de l'intégration des personnes immigrantes et présente les formations et les services offerts par la FTQ. Chaque numéro offre une vitrine sur la réalité des syndicats affiliés qui est alimentée par les membres du comité pour l'intégration des personnes immigrantes de la FTQ.

D'ici et d'ailleurs sera publiée deux fois par année, soit à l'automne et au printemps.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour vous procurer des exemplaires, communiquez avec Line Bolduc au 514 858-4410. ■



Le mentorat, une façon originale de rejoindre la relève!

Une entrevue avec Maxime Sabourin, président du comité des jeunes de la FTQ.



Une des façons originales d'augmenter la participation des jeunes dans la vie syndicale et de créer des ponts entre les générations est d'organiser des journées de mentorat lors desquelles des membres sont invités à accompagner des conseillers ou des dirigeants syndicaux dans leurs activités régulières afin de mieux comprendre le travail syndical.

Le Monde ouvrier a rencontré le nouveau président du comité des jeunes, Maxime Sabourin, qui a lui-même participé à une de ces journées et qui en a également organisé pour des membres de la section locale 501 du syndicat des Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC).

Monde ouvrier: D'où est venue l'idée d'organiser ce type d'activité?

Maxime Sabourin: C'est dans le cadre de la Semaine de la relève syndicale, organisée par la FTQ, que j'ai décidé de m'impliquer, tant personnellement que pour mes membres. On a organisé une journée de mentorat entre des travailleurs de Sobeys, Metro et Loblaw et des conseillers au service et au recrutement de ma section locale. C'est une activité

vraiment unique parce que ça permet aux travailleurs de voir réellement en quoi consiste le travail syndical, sur le terrain comme au bureau. C'est aussi très motivant pour les conseillers syndicaux de faire connaître leur travail.

M.O.: Qu'est-ce que cette expérience t'a apporté?

M.S.: Comme je suis délégué syndical depuis quelques années, je connais assez bien le travail sur le terrain, mais la journée de mentorat avec mon conseiller syndical, Robert Sévigny, m'a vraiment permis de me familiariser avec tout le travail de bureau que ça implique pour les suivis: griefs, plaintes des employés, avis disciplinaires, etc. Ça m'a aussi fait connaître davantage les différents liens qui se

font avec le reste de la structure syndicale: le service juridique, la comptabilité, la négociation, etc.

M.O.: Est-ce que le mentorat s'adresse surtout à des membres qui sont déjà impliqués syndicalement?

M.S.: Pas du tout! Au contraire, c'est une occasion unique pour les syndicats de bâtir la relève et pour les membres de se faire connaître dans la structure. D'ailleurs, deux de nos membres qui ont participé aux journées de mentorat l'année dernière viennent tout juste de suivre une formation au recrutement.

C'est aussi très intéressant de constater que ça permet aux participants de déboulonner des mythes qu'on entend régulièrement sur les syndicats. Après une journée en compagnie de leur conseiller, ils sont mieux placés pour comprendre en quoi consiste le travail des syndicats et défendre ensuite dans leur milieu de travail l'importance de payer des cotisations afin de se regrouper et d'être représentés.

M.O.: Allez-vous renouveler l'expérience cette année?

M.S.: C'est certain! On a même décidé d'élargir l'activité à l'ensemble des services de la section locale: le service juridique, la comptabilité, la négociation. On aimerait que tous les services participent. ■

Engagez-vous!

La troisième édition de la Semaine de la relève syndicale aura lieu du 27 au 31 octobre 2014. Diverses activités seront organisées telles des conférences, des soirées-débat, des séances de formation, des activités de solidarité et des activités sociales. Profitez-en pour organiser des activités de sensibilisation sur l'enjeu de la préparation de la relève syndicale dans vos milieux. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le portail de la FTQ: www.ftq.qc.ca/semainedelareleve ou contactez Patrick Rondeau, responsable du dossier à la FTQ, au 514 383-8043. ■

Merci et Chapeau! à vous également!

La FTQ tient à exprimer sa gratitude à tous ses représentants et à toutes ses représentantes aux treize cérémonies régionales du concours *Chapeau, les filles!* Il s'agit de: Alain Harrisson (Gaspésie), Diane Morin (Bas-Saint-Laurent), Marcelle Perron (Saguenay-Lac-Saint-Jean), Noëlla Tremblay (Québec et Chaudière-Appalaches), Denise Béland (Mauricie et Centre-du-Québec), Sophie Côté (Estrie), Chantal Lalancette (Montréal), Johanne Noël (Montréal), Justine Roy-Lepage (Outaouais), Sonia Charrette (Abitibi-Témiscamingue), Joanie

Fortin (Baie-Comeau) et Robert Roy (Sept-Îles). Par ailleurs, Louise Mercier, vice-présidente représentant les femmes à la FTQ, présentera les trois prix *Équité* qu'accorde

la FTQ à ses lauréates, élèves en formation professionnelle, lors du gala national à l'Assemblée nationale à Québec le 9 juin prochain. ■



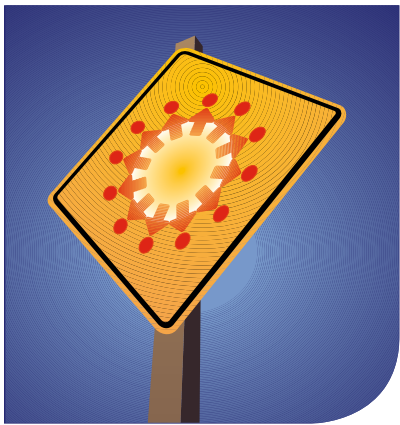
Camp de formation des jeunes de la FTQ

C'est du 10 au 12 septembre prochain que se tiendra le camp de formation des jeunes de la FTQ. Événement incontournable depuis quelques années, ce camp permet à des dizaines de jeunes militants et militantes de la FTQ d'échanger, de s'informer et de débattre sur les sujets d'actualité pendant près de trois jours.

Cette année, le camp se transporte au Centre de villégiature Jouvence dans les Cantons-de-l'Est. Plusieurs sujets y seront abordés, dont la difficulté de concilier les luttes syndicales et environnementales. Des groupes environnementaux débattront avec des représentants syndicaux sur cet important dossier. Il sera également question de régimes de retraite et de l'importance pour les jeunes travailleurs et travailleuses de préparer leur avenir financier. La question des éventuels états généraux sur le syndicalisme, une résolution adoptée lors du dernier Congrès de la FTQ, sera aussi abordée.

Finalement, une importante partie du camp sera consacrée au plan d'action de la FTQ pour contrer les attaques de la droite et préparer une campagne politique dès 2015 pour renverser le gouvernement fédéral. Dans tous les cas, le camp de formation 2014 permettra aux jeunes de se positionner dans les diverses campagnes à venir et d'établir le rôle qu'ils y joueront.

Pour vous inscrire, veuillez consulter la page web de la FTQ (www.ftq.qc.ca/campjeunes) ou communiquer avec Yuriko Hattori au 514 383-8021 ou par courriel à yhattori@ftq.qc.ca ■



À LA SOURCE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / MAI-JUIN 2014

GRANDS PRIX SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE LA CSST

Le génie des travailleurs et travailleuses mis à contribution

Lors du gala des Grands Prix santé et sécurité du travail de la CSST, le 6 mai dernier, à Québec, cinq prix ont été remis à des représentants de sections locales affiliées à la FTQ, conjointement avec leur employeur. Nous vous présentons ici un résumé de leurs réalisations.

C'est pour nous une source de fierté et aussi la preuve qu'en prévention, la collaboration employeurs-travailleurs est un gage de succès. Toutes nos félicitations aux gagnants et bravo à tous les participants.

La prévention des lésions professionnelles, c'est possible !

Pour visionner toutes les vidéos, rendez-vous au www.youtube.com/user/LaCSST



SAMUEL BEAULIEU
Mécanicien
TUAC 503, FTQ

Dans la catégorie Innovation – Grandes entreprises, le premier prix a été décerné aux membres de la section locale 503 du syndicat des Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) de l'entreprise Miralis.

Dans le cadre du réaménagement des procédés de fabrication, la santé et la sécurité des personnes sont des composantes importantes pour cette entreprise. C'est pourquoi les mécaniciens ont conçu et fabriqué un ingénieux système automatisé pour faire la sélection de moulures – qui sont entreposées en hauteur – pour les rapprocher des postes de travail grâce à une simple commande informatisée.

Auparavant, pour aller chercher les moulures requises, les travailleurs devaient monter sur un escabeau, trouver celles dont ils avaient besoin et en redescendre avec les moulures dans les mains. Une fois leur travail terminé, ils devaient répéter ce processus pour replacer celles non utilisées. Les risques de chute et le fait de se déplacer à l'intérieur d'une zone où circulent plusieurs charriots élévateurs sont maintenant éliminés à la source. ■



PIERRE GERVAIS
Électromécanicien
S.I.T.B.C.T.M. section locale 382

Les membres de la section locale 382 du Syndicat international des travailleurs et travailleuses de la boulangerie, confiserie, tabac et meunerie (SITBCTM) chez Les aliments Dare faisaient face à de multiples risques lors du nettoyage de l'intérieur du tuyau d'aspiration de la poussière de farine du mélangeur installé en 2007.

L'exposition aux poussières de farine, les contraintes ergonomiques et les risques de chute étaient toujours présents, malgré l'utilisation d'une plateforme élévatrice. Les membres du comité SST de l'entreprise et un mécanicien ont conçu un système de nettoyage à l'aide d'un boyau flexible. Maintenant, tout se fait à partir du sol. Un tube a été inséré dans le tuyau d'aspiration, alimenté en eau pour le nettoyage et, en air, pour le séchage, simplement en connectant un boyau flexible à la bonne source. Les travailleuses et travailleurs ne sont plus exposés aux risques identifiés grâce à leur l'ingéniosité.

Soulignons que le comité SST de l'entreprise a reçu une mention d'excellence dans la catégorie Innovation – Grandes entreprises. ■



YVES CARBONNEAU
Concierge et chef d'équipe,
SCFP, section locale 1821

Un membre du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) à l'école secondaire Leblanc de la Commission scolaire de Laval s'illustre par son esprit d'initiative et son ingéniosité. Grâce à l'invention du concierge Yves Carbonneau, l'école a remporté un Grand Prix santé et sécurité du travail de la CSST dans la catégorie Innovation – Organismes publics.

Yves Carbonneau a conçu un appareil permettant de soulever et de déplacer les pupitres, bureaux et tables de l'école. Il s'agit d'une structure sur roues munie d'un cric hydraulique. L'appareil a été fabriqué grâce à l'appui de la direction de l'établissement. Il est maintenant utilisé par la dizaine de concierges de l'école, tous membres de la section locale 1821 du SCFP. ■



CLAUDE TOURIGNY
Préposé à la maintenance
Syndicat des Métallos

La section locale 7885 du syndicat des Métallos de l'entreprise Venmar ventilation à Drummondville a remporté une mention d'excellence pour la conception d'un charriot d'assemblage ergonomique.

Idée originale de Claude Tourigny, cette innovation a permis de régler des problèmes importants de maux d'épaules et de cou.

Dans cette usine, où sont fabriqués des échangeurs d'air sur des chaînes de production à l'aide de charriots d'assemblage, plusieurs opérations exigeaient de l'employé qu'il travaille le coude plus élevé que l'épaule, ce qui occasionnait des risques de tendinites aux membres supérieurs ainsi que des contusions. Un charriot permettant l'ajustement de la hauteur a donc été conçu afin de respecter les notions d'ergonomie. Le nouveau charriot ajustable rend possibles la stabilisation des pattes et le blocage de la surface rotative et comporte un bouton permettant le déplacement du charriot. ■



SERGE PLANTE
Soudeur
SCFP, section locale 301

Les travailleurs et travailleuses de l'arrondissement Villerey-Saint-Michel-Parc-Extension de Montréal de la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont remporté le prix Coup de cœur du public.

Quand la température se rapproche du point de congélation, la neige enraye le mécanisme des souffleuses. Pour effectuer le déblocage, les travailleurs devaient atteindre la tête de la souffleuse et retirer la neige à l'aide d'une pelle. La position instable et dangereuse dans laquelle se trouvaient alors les opérateurs était source de préoccupation pour le comité SST.

Le comité s'est alors tourné vers un soudeur qui a conçu un espace de travail et une voie d'accès sécuritaire. Des marches antidérapantes ont été installées, ainsi qu'une plateforme de travail munie d'un garde-corps. Un emplacement pour déposer la pelle a même été prévu. Les risques de chute et de blessure ont ainsi été éliminés à la source.

Simple et ingénieuse, la solution choisie a même suscité l'intérêt du fabricant de la souffleuse qui songe, souhaitons-le, à l'incorporer dans son design. ■



Une minute de silence pour les personnes mortes ou blessées au travail

À l'occasion de la Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail, la FTQ a invité tous ses syndicats affiliés à observer une minute de silence le 28 avril dernier à 10 heures précises.

Le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a également profité de cette journée pour inviter le gouvernement à inscrire à son menu législatif la modernisation de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) et à mettre toute la pression nécessaire pour que le gouvernement canadien applique les modifications au Code criminel canadien. Rappelons que la centrale revendique depuis longtemps que de réelles sanctions — pouvant aller d'amendes jusqu'à des peines d'emprisonnement — soient imposées aux employeurs qui, par négligence, auraient mis en péril la vie ou la sécurité des travailleurs et des travailleuses.

Ces modifications ont été adoptées à l'unanimité en 2004 par la Chambre des communes à la suite de la tragédie de la mine Westray en Nouvelle-Écosse en 1992, alors que 26 mineurs avaient trouvé la mort, du fait de la négligence de l'employeur.

Éliminer les dangers à la source

Chaque année, le 28 avril est aussi l'occasion de rappeler l'importance de la prévention, partout ! Au moment de son adoption, en 1979, il y a maintenant 35 ans, la LSST prévoyait que la nomination d'un représentant à la prévention sur les milieux de travail, l'existence d'un comité de santé et de sécurité du travail et un programme de prévention constituaient les trois outils au cœur du régime de santé et de sécurité au Québec.

« Ces outils sont encore inexistantes ou insuffisants dans la vaste majorité des milieux de travail. C'est inacceptable. Cela fait des années que la FTQ revendique leur implantation, ainsi que la modernisation de la Loi sur la santé et la sécurité du travail », a déclaré le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux. ■

« CETTE ANNÉE, CE SONT 184 PERSONNES QUI SONT DÉCÉDÉES À LA SUITE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL OU DE MALADIES PROFESSIONNELLES. BIEN QU'EN DIMINUTION DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE, ALORS QU'ON EN COMPTAIT 211, CE CHIFFRE EST ÉLOQUENT ET MONTRE QU'IL Y A ENCORE BEAUCOUP DE CHEMIN À FAIRE POUR METTRE FIN À CES MORTS INJUSTIFIÉES. »

— Le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux

Plus c'est clair, plus c'est sécuritaire

La campagne de sensibilisation pour l'utilisation de la terminologie française dans le secteur de l'automobile est maintenant en ligne!

Téléchargez les affiches au www.languedutravail.org/automobile ■



Journée santé et sécurité au Conseil régional FTQ Laurentides-Lanaudière

Le 17 avril dernier, le comité de santé et sécurité du travail du Conseil régional FTQ Laurentides-Lanaudière a organisé une journée d'information et de formation en santé et sécurité du travail. Une quarantaine de représentantes et représentants en santé-sécurité, provenant d'une dizaine de syndicats affiliés à la FTQ, étaient présents.

Cet événement a été l'occasion d'aborder plusieurs sujets d'actualité. Claude Ostiguy, chercheur à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), a fait une présentation très intéressante sur un sujet plutôt méconnu : les nanoparticules. Les participants et participantes ont apprécié sa façon d'expliquer et de vulgariser certaines notions difficiles à comprendre dans le monde fascinant de l'infiniment petit et en constante évolution dans plusieurs secteurs industriels du travail. Martin Tanguay a expliqué son métier d'orthésiste. Il a présenté certaines pathologies du pied et a rappelé l'importance de prendre soin de nos pieds avec des orthèses du pied.

Serge Beaulieu du service de l'éducation de la FTQ a animé des ateliers où les participants et participantes se sont questionnés sur l'utilité et l'efficacité du programme de prévention prévu à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) dans un contexte où les cancers professionnels occuperont très bientôt le premier rang en matière de cause d'incapacité professionnelle et de décès dans le monde.

C'est un rendez-vous pour l'automne prochain ! ■



QU'ON SE LE DISE !

ASSAINIR LES MILIEUX DE TRAVAIL EN UTILISANT LES OUTILS PRÉVUS PAR LA LOI

On entend encore aujourd'hui certaines personnes critiquer le programme Pour une maternité sans danger (PMSD). Nous soupçonnons ces personnes de ne pas comprendre ou de ne pas vouloir comprendre l'objet de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST).

Rappelons premièrement que le PMSD trouve son origine dans la LSST. Cette loi contient un grand nombre de moyens et d'outils pour aider ceux et celles qui veulent atteindre cet objectif : éliminer à la source les risques présents dans les milieux de travail. D'où viennent les risques pour les travailleuses enceintes ou qui allaitent ? Qui a le pouvoir de les éliminer ? Les risques viennent du travail et, sans la volonté et la collaboration de l'employeur, ne peuvent être éliminés. C'est pourtant une des obligations des employeurs prévues à l'article 51 de la LSST.

Des risques réels

Deux médecins devront se prononcer sur les risques identifiés par la travailleuse. D'abord, le médecin traitant de la travailleuse et, par la suite, le médecin responsable de l'établissement. Ces médecins appliquent le principe de précaution, car plus les conséquences potentielles sont graves, plus on doit faire preuve de prudence.

Un outil de prévention

Heureusement, de plus en plus d'employeurs comprennent que lorsqu'ils éliminent un risque, celui-ci disparaît pour l'ensemble du personnel. Prenons à titre d'exemple les risques ergonomiques. Ils constituent une part importante des raisons invoquées pour justifier un retrait préventif. Si le risque est éliminé, le milieu de travail s'en trouve assaini, non seulement pour les travailleuses enceintes, mais aussi pour toutes les personnes en emploi.

Depuis la mise en place du PMSD, plus de 25 guides et ouvrages ont été publiés pour aider les médecins traitants dans leur prise de décisions.

À la FTQ, nous souhaitons assainir les milieux de travail en utilisant les outils prévus par la LSST – comme le PMSD – parce que nous sommes convaincus que la seule façon durable de réduire le nombre de lésions professionnelles sera toujours la prévention. ■



À vos agendas...

Le service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ vous invite à son prochain colloque qui aura lieu les 23 et 24 octobre prochain. Il s'agit d'un rendez-vous à ne pas manquer pour

toutes les personnes qui s'intéressent aux dossiers de prévention et d'indemnisation.

Les 23 et 24 octobre 2014
À l'Hôtel Delta Trois-Rivières
Plus de détails à venir sur le portail de la FTQ. ■

Mobilité durable et renouvellement des politiques industrielles

L’Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) a publié une fascinante étude qui renouvelle les perspectives des politiques industrielles en s’appuyant sur une stratégie de développement d’une grappe de mobilité durable.



L’idée de base, c’est que le gouvernement du Québec devra agir de manière à ce que les impacts de la reconversion des transports se répercutent sur la reconversion du système productif dans son ensemble en particulier dans les secteurs industriels qui lui sont plus étroitement associés. La même logique s’appliquerait pour les autres secteurs.

À l’instar de la plupart des pays industrialisés, le Québec connaît un déclin de son secteur manufacturier. Cette situation pousse plusieurs pays de «vieille industrialisation» à se doter d’approches pour une réindustrialisation. Pour assurer ce renouvellement, l’IRÉC propose que le Québec se dote d’une institution publique névralgique : l’Agence de développement et d’innovation (ADI).

Le développement de la grappe de mobilité durable repose sur la valorisation des ressources québécoises et plus particulièrement de l’électricité. De plus, tous les acteurs engagés dans la conception et la fabrication de tous les crè-neaux qui y sont associés doivent être mobilisés. La stratégie s’appuie sur cinq pôles majeurs : les équipements de transport terrestre, la motorisation, les piles, les matériaux et la logistique. Ils recèlent un potentiel insoupçonné. Par exemple, pour celui des équipements de transport terrestre, on retrouve plus de 1 100 entreprises qui emploient plus de 40 000 personnes et génèrent des revenus de plus de 11 milliards de dollars. La première tâche de l’ADI serait de lancer des appels d’offres pour la création de ces cinq pôles de compétitivité.

L’étude réalisée par l’IRÉC propose de redy-

namiser la politique de transport avec des mesures comme une taxe à la congestion (péage urbain), une taxe sur les stationnements et une taxe sur l’essence. Ces signaux sur les prix rendraient financièrement explicite le coût des impacts sociaux et environnementaux de certaines pratiques. Pour accompagner ces mesures, l’IRÉC propose d’augmenter l’offre de service du transport collectif, de le décarboniser en accélérant l’électrification des transports collectifs et en créant un réseau national reposant sur la technologie du mono-rail et de renouveler les infrastructures routières en favorisant les transports collectifs.

Enfin, ce développement exige un arrimage avec la politique énergétique du Québec grâce à la mise en place d’un vaste réseau de prises de recharge et le développement des biocarburants. La filière agroénergétique permettrait du même coup d’atteindre des objectifs de revitalisation de territoires fragilisés. On estime à 300 000 hectares les superficies de terres en friche sans potentiel de production alimentaire avec un potentiel de six millions de tonnes de biomasses sèches ou trois milliards de litres d’éthanol cellulosique et 9 millions de tonnes de CO₂ de moins!

«Le potentiel des retombées économiques, sociales et environnementales de cette stratégie de la mobilité durable est fantastique, concluent les chercheurs Gilles L. Bourque, Mathieu Perreault et Robert Laplante. Ces investissements massifs se traduiront aussi par une forte création d’emplois. L’apport à l’activité économique va rentabiliser l’opération d’un point de vue strictement financier.» ■

Démystifier l’économie

L’économie, c’est politique. C’est l’une des conclusions qui s’est dégagée du module *Stratégies face aux enjeux économiques et politiques actuels* offert par le Collège FTQ-Fonds en avril dernier. Durant deux jours et demi, 23 personnes de 4 syndicats et de 4 conseils régionaux ont réfléchi au sens des concepts économiques en compagnie du directeur général de l’Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), Robert Laplante.

Un Québec exportateur

La moitié de ce que le Québec produit est destiné à l’exportation. Au cours des dernières années, le Québec importe plus qu’il exporte, ce qui entraîne un déficit de sa balance

commerciale. Les produits dérivés des ressources naturelles constituent la moitié de ce qu’on exporte et l’importation de pétrole explique les trois quarts du déficit. Pour Robert Laplante, c’est la source de notre appauvrissement. La clé de la prospérité : diminuer notre dépendance au pétrole et augmenter la valeur de nos exportations par la deuxième et la troisième transformation de nos ressources naturelles !

Comprendre le concept de productivité

«La productivité, ce n’est pas travailler plus, c’est mettre plus d’intelligence dans le travail», a affirmé Robert Laplante. Mettant les pendules à l’heure sur cette notion mal comprise, il a précisé

que la productivité ne dépend pas de l’effort individuel des travailleurs et travailleuses, mais de la technologie, des efforts de recherche et de développement, de la formation et de la valorisation du travail.

L’État : locomotive de la prospérité

Pour la droite, l’État doit se faire le plus petit possible. Pour Robert Laplante, «L’État est un agent de redistribution de la richesse et de stabilisation de l’économie». Par des politiques contracycliques, l’État améliore le niveau de vie général et combat les inégalités sociales. Les politiques d’austérité et l’obsession du déficit zéro conduisent à des réductions dans les services publics. L’État se prive ainsi de moyens

d’intervention. Il a qualifié de «*purement idéologique et comptable le raisonnement qui veut que l’on coupe dans les dépenses et dans les impôts pour atteindre le sacro-saint déficit zéro*».

En conclusion, Robert Laplante a proposé des moyens innovateurs et ambitieux de reprendre les rênes de notre destin : changer la base énergétique et sortir du pétrole, électrifier les transports, rénover le parc immobilier, transformer nos ressources ici et assurer notre souveraineté alimentaire.

Très appréciée, cette formation sera à nouveau offerte en 2014-2015.

Pour en savoir plus, contactez France Laurendeau du Collège FTQ-Fonds au 514 383-8022. ■



La lutte aux paradis fiscaux : des pistes d’action concrètes

Alors que les gouvernements affirment que le retour à l’équilibre budgétaire passe inévitablement par des coupes budgétaires et davantage d’impôts et de taxes provenant des particuliers, plusieurs mesures fiscales permettent à certaines entreprises de transférer des revenus vers des paradis fiscaux, et ce, en toute légalité !

En effet, de grandes entreprises, des institutions financières et des personnes parmi les plus fortunées transfèrent leur richesse dans les paradis fiscaux pour éviter de payer de l’impôt dans leur pays d’origine. Cette pratique a pour effet d’éroder sérieusement les assiettes fiscales des gouvernements, réduisant d’autant leurs revenus fiscaux.

Des milliards en jeu

Cette pratique fiscale est en forte croissance. Selon

la Banque des règlements internationaux, la moitié des transactions financières mondiales transitent par des paradis fiscaux. Chez nous, les actifs des entreprises canadiennes inscrits dans des paradis fiscaux entre 1990 à 2013 sont passés de 11 à 170 milliards de dollars, une augmentation de 1 500 % ! Des sommes énormes qui échappent au fisc et qui ne sont pas investies dans l’économie réelle. Le discours selon lequel on ne peut en demander plus aux entreprises et aux particuliers les mieux nantis relève d’un choix politique et non d’un manque de ressources.

Récoltons les impôts auxquels le Québec a droit !

Les institutions internationales telles que le FMI et l’OCDE, constatant les dégâts des politiques d’austérité, exhortent les gouvernements à assainir

les finances publiques en examinant les deux côtés de l’équation budgétaire, les dépenses bien sûr, mais aussi les revenus. Ceux-ci s’obstinent quand même à ne pas hausser la contribution fiscale des entreprises.

Des solutions à notre portée

Contrairement à ce qu’ils laissent sous-entendre, les gouvernements ne sont pas impuissants à contrer l’utilisation des paradis fiscaux. Le 12 mai dernier, au lendemain de la fin de la période des déclarations de revenus aux gouvernements provincial et fédéral, le collectif Échec aux paradis fiscaux et le Réseau justice fiscale ont rendu public un rapport intitulé *Paradis fiscaux : des solutions à notre portée*. Ce rapport, rédigé par les chercheurs Alain Deneault, Gabriel Monette et Alexandre Sheldon, du Réseau

justice fiscale, fait état de l’impact des paradis fiscaux sur l’érosion de l’assiette fiscale des gouvernements et propose au gouvernement fédéral sept recommandations concrètes. Ces recommandations portent sur des solutions multilatérales, mais aussi sur des actions nationales. Vous pouvez télécharger le rapport sur le portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca/rapportparadisfiscaux. Si le gouvernement fédéral accepte de réviser certaines règles fiscales, le Canada et le Québec pourraient alors dégager une marge de manœuvre sur le plan des revenus fiscaux et éviter le démantèlement annoncé des services à la population.

Pour en savoir plus sur la campagne Échec aux paradis fiscaux, visitez le portail de la FTQ, onglet *Campagnes en cours*. ■



JOUER AU GOLF POUR DE BONNES CAUSES

Au profit de Centraide en Montérégie

Façon originale de joindre l’utile à l’agréable, les conseils régionaux de la Montérégie vous invitent à leur deuxième tournoi de golf au profit Centraide.

Organisée par le conseil du Suroît, l’édition de l’an dernier avait été un franc succès avec plus de 5000 \$ remis à Centraide Sud-Ouest.

Cette année, les conseils du Richelieu et de la Haute-Yamaska joignent leurs efforts au Suroît afin de permettre à Centraide Richelieu-Yamaska de bénéficier lui aussi des retombées positives de l’évènement. Ce sont donc plus de 110 organismes de la région qui offrent des services indispensables à plusieurs milliers de personnes et le réseau des délégués sociaux qui bénéficieront de votre appui partout en Montérégie.

Afin de rendre ce tournoi de golf de style Vegas plus accessible, l’évènement aura lieu dans la région de Châteauguay.

Club de golf Belle Vue

880, boul. de Léry, Léry (Québec) J6N 1B7
Vendredi 19 septembre 2014
Départs à 12 h 30
Coût : 130 \$ par participant ou participante, incluant

- Golf et voiturette électrique;
- Petit buffet froid à l’accueil entre 11 h 00 et 12 h 30;
- Souper : barbecue du golfeur;
- Prix de présence.

Un reçu d’impôt sur demande sera remis pour la portion du don à Centraide.

Pour le souper seulement, le coût est de 50 \$.

Formez vos quatuors et inscrivez-vous avant le 12 septembre 2014.

Pour vous inscrire

Téléchargez le formulaire d’inscription disponible sur le site du conseil : www.monteregie.ftq.qc.ca. Une fois le formulaire dûment rempli, envoyez-le au conseil régional du Suroît à cette adresse : 3 rue Bay, Salaberry-de-Valleyfield, Québec, J6S 1X3. Vous devez également joindre un chèque libellé à l’ordre du Conseil régional FTQ du Suroît.

Invitez les membres de votre famille ou de votre organisation à se joindre à vous pour soutenir la cause des plus démunis.

Pour plus d’information, communiquez avec le responsable du tournoi, Serge Girard, par téléphone au 450 926-6200 ou par courriel : sgirard@ftq.qc.ca. Vous pouvez également communiquer avec Donald Joannette par téléphone au 450 544-0893 ou par courriel : local143@live.fr. ■

Solidarité dans la région de Québec et Chaudière-Appalaches

C’est avec plaisir que le Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches (CRFTQQCA) vous invite à sa 24^e édition du Tournoi golf Fonds-FTQ-CRQCA le 12 septembre prochain.

Le tournoi aura lieu sur le magnifique parcours du Manoir Richelieu à La Malbaie dans la très belle région de Charlevoix. Tous les profits de la journée seront versés aux groupes en confit de travail sur le territoire de Québec et Chaudière-Appalaches.

Le coût de l’activité, incluant le souper, est de 160 \$. Pour vous inscrire, communiquez avec le conseil régional au 418 622-4941.

Au plaisir de vous y rencontrer ! ■

Le CHAT veut tout savoir



Pour la deuxième année, le Centre d’histoire et d’archives du travail (CHAT) bénéficie des services d’une universitaire chargée de poursuivre sa recherche sur la situation des archives des syndicats de la FTQ. L’objectif est de constituer un état des lieux détaillé des archives du travail et de les rendre accessibles.

Grâce au programme Fonds étudiant du Fonds de solidarité FTQ, ce travail a été entrepris l’année dernière par Rachel Couture et est poursuivi, cette année, par Geneviève Rey-Lescure. Tous les syndicats et les conseils régionaux de la FTQ qui n’ont pas rempli le questionnaire du CHAT l’année dernière peuvent communiquer avec Geneviève Rey-Lescure au 514 385-1717 poste 230 ou par courriel : chat2012synd@gmail.com.

Le CHAT souhaite aussi créer des liens permanents avec les autres organisations syndicales et les groupes de défenses des salariés et salariées. Déjà, en plus de la FTQ, de quelques-uns de ses syndicats et de leurs sections locales, le CHAT a reçu les adhésions institutionnelles de la CSN, de la CSQ, d’Au bas de l’échelle et du Mouvement action-chômage. Le coût de l’adhésion institutionnelle est de 50 \$, alors que l’individuelle est de 15 \$. Le CHAT invite les sections locales et les syndicalistes à y adhérer.

Le CHAT, qui bénéficie maintenant d’un soutien financier des syndicats de la FTQ, est à la recherche de locaux permanents. Il est présentement logé gracieusement (mais temporairement) dans les locaux de la section locale 800 de l’Union des employés et employées de service (UES-800) au 20, boulevard De Maisonneuve Ouest. ■

Consulter le site du CHAT : www.archivesquebecoisesdutravail.org.



MICHEL CHARTRAND

Une grande coalition à la défense des régimes de retraite

Ce printemps, une large coalition de pompiers, de policiers, de cols blancs, de cols bleus et d’employés de sociétés de transport s’est mise en marche pour défendre le droit à la négociation dans le dossier des régimes de retraite. Lancée le 20 mars dernier, sur le thème *La négociation, pas la confrontation !*, la Coalition syndicale pour la libre négociation regroupe au total plus de 50 000 membres. Elle a rassemblé plus de 1 000 délégués et déléguées des différentes organisations syndicales au Palais des congrès de Montréal le 15 avril. Puis, le 24 avril, plus de 2 500 membres ont manifesté devant le siège social de

l’Union des municipalités du Québec à Montréal.

La coalition va poursuivre ses interventions publiques tout au long du printemps, notamment avec une grande manifestation devant l’Assemblée nationale le 21 mai.

« Nous invitons le nouveau gouvernement du Québec à ne pas briser la dynamique de la libre négociation par une loi imposant un carcan. Nous l’avons prouvé, les négociations portent fruit et sont la seule voie rassembleuse et constructive », affirme le porte-parole de la coalition et directeur adjoint au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Marc Ranger. ■

Le Vieux Gustave à la retraite



Robert Demers, l’auteur de la chronique du Vieux Gustave, a décidé de prendre une retraite bien méritée. Robert aura passé près de 40 ans à la FTQ. En effet, c’est en 1975 que ce passionné d’histoire devenait responsable du service de la documentation de la FTQ.

Travailleur de salaison et boucher pendant sept ans, Robert venait de compléter un baccalauréat en histoire lorsqu’il a été embauché à la FTQ.

À l’époque, l’équipe permanente était très réduite et chacun et chacune était condamné à la polyvalence. Robert n’y a pas échappé. À peine installé entre les rayons du Centre de documentation, il héritait de l’organisation du congrès, puis des conseils généraux, des colloques, des congrès spéciaux... Il admet qu’il n’a jamais pu se consacrer systématiquement à la documentation.

Entre deux réponses aux demandes d’étudiants ou de chercheurs en quête de documentation, il héritait des « dossiers orphelins » qui ne relevaient pas d’un service en particulier : campagne pour la paix, échange franco-québécois de la jeunesse, solidarité internationale et soutien à Solidarnosc, travailleurs immigrants, tourisme social, procès-verbaux des congrès et statuts de la FTQ, suivi des consultations publiques d’Hydro-Québec, etc.

En 1990, Robert montrait de nouveau sa polyvalence en passant au service de la santé et de la sécurité, où il allait notamment coordonner les campagnes de prévention. Il a également hérité du dossier de l’environnement, tout comme de ceux de l’énergie et des ressources naturelles, mines et forêts. Enfin, il a écrit un bon nombre de discours et de notes d’intervention pour les dirigeants de la FTQ, particulièrement Clément Godbout et Henri Massé.

Ce fouineur d’archives et collectionneur émérite de documents, d’artéfacts et d’affiches a exhumé, au cours des ans, de nombreux bijoux de l’histoire du mouvement ouvrier québécois. Il nous les a livrés en partie dans les savoureuses chroniques du Vieux Gustave, publiées dans les pages du *Monde ouvrier*. Ce n’est pas sans raison qu’Émile Boudreau le qualifiait d’encyclopédie vivante.

Bonne retraite Robert ! ■

LES MOTS QU’IL FAUT

Ceci et cela

Les pronoms démonstratifs **ceci** et **cela** ne sont pas interchangeable. **Ceci** s’emploie pour annoncer ce qui va suivre et **cela** se rapporte à ce qui précède.

Dans le langage courant, l’expression « ceci dit » est fautive. La formulation correcte est : **cela dit**.

Lorsque **ceci** et **cela** se rapportent à des éléments cités précédemment, **ceci** s’applique au plus proche, dans le temps ou dans l’espace, et **cela** au plus éloigné.

Les mêmes règles s’appliquent à **ceci**, **cela**, **celui-ci**, **celui-là**, **voici**, **voilà**.

Ça, pronom démonstratif, contraction de **cela**, relève du langage familier. Il est donc préférable d’utiliser **cela**.

La locution **en deçà** de signifie « de ce côté-ci de » et s’oppose à **au-delà de**.

Expressions bizarres

De nombreuses expressions, très utilisées, se rapportent aux différentes parties du corps; en voici une :

Mettre sa main au feu, c’est être sûr de ce qu’on avance, affirmer avec une grande assurance. L’expression trouve son origine dans les ordales ou jugements de Dieu. Au Moyen Âge, ces épreuves étaient destinées à établir la culpabilité ou l’innocence d’un accusé; puisque le jugement de Dieu est infaillible, il ne peut qu’épargner l’innocent; afin de prouver cette innocence, l’accusé devait saisir un fer rouge; si la main ne brûlait pas, Dieu l’épargnait, car il était innocent. Malheureusement, dans le cas contraire... On ne craint donc pas de mettre sa main au feu lorsqu’on est absolument certain de ce qu’on avance. ■

CONFLITS FTQ AU 20 MAI 2014				
EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
BATHIUM CANADA INC.	Boucherville	60	UNIFOR-2011	2014-04-29 (grève)
GROUPE JS INTERNATIONAL (3632571 CANADA INC.)	Montréal	6	UES-800	2014-03-14 (lock-out)
SALAIISON LÉVESQUE	Montréal	30	TUAC-1991-P	2013-05-01 (lock-out)
SUPER C, UNE DIVISION DE MÉTRO RICHELIEU INC.	Québec	61	TUAC-503	2014-04-17 (grève)

DES BOURSES SYNDICALES



Le 3 avril dernier, lors de la remise de la bourse : Jean Charest, directeur de l'École de relations industrielles, Alain Portelance, représentant de la FTQ et conseiller au syndicat Unifor, Barbara Fillion, lauréate de la bourse Louis-Laberge, Patrice Jalette, professeur à l'École de relations industrielles, et Tania Saba, vice-doyenne de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

Chapeau à Barbara Fillion !

La FTQ est fière de s'associer à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal afin de remettre la bourse Louis-Laberge à Barbara Fillion pour souligner son projet de recherche portant sur la sous-traitance et les syndicats.

Les travaux de Barbara Fillion sont menés dans un contexte où trop d'entreprises veulent imposer la sous-traitance de *cheap labour*, sans contrainte, au nom de la compétitivité et de la mondialisation. Cette approche patronale favorise l'émergence d'une sous-traitance au salaire minimum ou presque, avec des régimes de retraite et d'assurance inexistantes ou réduits à leur plus simple expression. Elle fait perdre des droits aux syndicats et aux travailleurs et travailleuses.

Barbara Fillion entend démontrer que, plus un syndicat local se mobilise et entretient des relations patronales-syndicales positives, renforçant ainsi son rapport de force, plus il est en position de soutenir le retour d'activités autrefois sous-traitées au sein de l'entreprise.

Cette bourse est en l'honneur du président fondateur de la FTQ, Louis Laberge. Syndicaliste passionné qui s'est battu toute sa vie pour assurer la dignité et le respect des travailleurs et travailleuses et pour insuffler dynamisme et force au mouvement syndical. ■

Bravo à Alexandre Duchesne Blondin !

C'est au nom des trois centrales syndicales (CSN-CSQ-FTQ) que la FTQ a eu le plaisir de remettre la bourse syndicale du Service aux collectivités (SAC) de l'UQAM à Alexandre Duchesne Blondin pour la qualité de son projet de recherche sur les transformations de

l'indemnisation au sein de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Le régime d'indemnisation s'est relativement transformé au cours des trois dernières décennies. Ces mutations se sont réalisées dans un contexte d'austérité budgétaire au Québec, ce qui pourrait expliquer en partie les ressassements. Or, les ressources financières de la CSST proviennent des cotisations patronales et sont gérées de façon autonome par l'organisme.

Étudiant à la maîtrise en sociologie, Alexandre Duchesne Blondin désire déterminer les principaux facteurs sociaux et politiques qui ont marqué le Québec entre 1980 et 2010 et examiner comment ils ont influencé les mutations de l'indemnisation de la CSST. Il souhaite également dresser un portrait historique de l'évolution de la CSST.

Depuis 2004, le SAC de l'UQAM verse une bourse syndicale, financée par la CSN, la CSQ et la FTQ, à des étudiants et des étudiantes de niveau maîtrise ou doctorat dont les projets de mémoire ou de recherche correspondent aux grandes préoccupations du monde du travail ou syndical. ■



Le 6 mai dernier, de gauche à droite : Lise Côté, directrice du service de la recherche de la FTQ, Alexandre Duchesne Blondin, lauréat de la bourse syndicale, Sylvie de Grosbois, directrice du Service aux collectivités et René Côté, vice-recteur à la vie académique de l'UQAM.

PAS LE TEMPS DE RETRAITER, AGISSONS ! Plus de 350 personnes au rendez-vous !

Les partis politiques ont profité de la campagne électorale qui battait son plein pour venir présenter leurs positions sur le dossier de la retraite et le processus de restructuration des régimes à prestations déterminées.

Trois des quatre principaux partis politiques, soit le Parti Québécois, Québec solidaire et la Coalition Avenir Québec ont pris part à l'événement. Le Parti libéral du Québec n'a pas cru bon dépêcher qui que ce soit pour venir exposer ses positions sur la retraite.

Chercheuse à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, Ève-Lyne Couturier a fait un portrait de la situation du système de retraite et de ses origines. Selon elle, le gouvernement fait fausse route en offrant les régimes volontaires d'épargne-retraite et devrait favoriser les solutions collectives.

Les conférenciers et les conférencières ont également fait état de l'effritement du filet social, du processus de restructuration des régimes à prestations déterminées, des différents scénarios de bonification du Régime de rentes du Québec ainsi que de l'état de la retraite dans le *Rest of Canada*.

Des nouvelles de la FTQ et du CTC

Le séminaire est également l'occasion de recevoir des nouvelles de la FTQ ainsi que



du Congrès du travail du Canada (CTC). Marie-Josée Naud, conseillère au service de l'éducation de la FTQ, a démontré que le rapport D'Amours n'avait pas été complètement tabletté; le processus de restructuration des régimes à prestations déterminées en fait foi. Claude Grenier, coordonnatrice de la campagne *Une retraite à l'abri des soucis*, est venue faire le bilan des différentes propositions visant à améliorer le Régime de rentes du Québec. En ce qui a trait au Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ), le président du comité de retraite, Alain Poirier, a démontré qu'avec plus de 8 000 participants et participantes, ce régime a véritablement le vent dans les voiles. Sylvain Schetagne, directeur des politiques sociales et économiques du Congrès du travail du Canada (CTC), a discuté de la situation des régimes de retraite hors Québec.

La question des frais des caisses de retraite a également été abordée par Marc-André Fournier, actuaire chez

Les Services actuariels SAI. Sa présentation a permis de différencier les différents types de frais (gestion et administration) ainsi que d'apprécier les économies d'échelle qu'il est possible de réaliser plus l'actif d'une caisse de retraite est important.

Un panel animé

Le panel des experts, animé par le journaliste Pierre Maisonneuve, s'est penché sur la question de la responsabilité en matière de retraite. Qui doit s'assurer que tous et toutes bénéficient d'une retraite décente? Robert Laplante, sociologue et directeur général de l'IRÉC, Patrik Marier, professeur agrégé en sciences politiques à l'Université Concordia, Henri François-Gautrin, député libéral sortant dans Verdun et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite, ainsi que la sénatrice Diane Bellemare, ont participé à ce panel fort animé.

Tous les documents distribués lors du dernier séminaire sont en ligne, de même que les conférences des invités : www.formation-syndicale.ftq.qc.ca/seminaireretraite2014. ■

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / AVRIL ET MAI 2014

- ▼ **SCFP** : Municipalité régionale de comté de Joliette – Tous les établissements sur le territoire de l'employeur, Groupe d'approvisionnement en commun du Nord-Ouest du Québec – Tous les établissements, Centre de la petite enfance Picasso – Montréal.
- ▼ **UNIFOR** : Lépine Cloutier Itée – Québec et Ancienne-Lorette, Gestion la Souvenance inc. – Québec et Ancienne-Lorette, Belron Canada – Laval, Encore Automobile Ltée – Chateauguay.
- ▼ **MÉTALLOS** : Agence de sécurité Pro-Est – Alma, Chicoutimi, Roberval, Innvest HTLS GP/ Comfort Inn Rivière-du-Loup – Rivière-du-Loup – Rimouski, Brenntag Canada inc. – Lachine, S.O.S. Sécurité Outaouais Security Palais de Justice de Gatineau – 17, rue Laurier Gatineau QC, S.O.S. Sécurité Outaouais Security Palais de Justice de Maniwaki – 266, rue Notre-Dame Maniwaki QC, S.O.S. Sécurité Outaouais Security Palais de Justice de Mont-Laurier – 645, rue de la Madone Mont-Laurier QC, GDI services techniques S.E.C. Palais des Congrès 201, avenue Viger Ouest Montréal QC, Hanson tuyaux et préfabriqués Québec Itée – Mascouche.
- ▼ **TUAC** : Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi – Label-sur-Quévillon, Sobey's Québec – Montréal-Nord, Alimentation Francine Roy inc. – Vaudreuil-Dorion.
- ▼ **TEAMSTERS** : 9280-5258 Québec inc. – Repentigny – Terrebonne, Courrier Diakité inc. – Greenfield Park, Autobus Yves Séguin & Fils inc. (Routes Autobus G.D. inc.) – Terrebonne.
- ▼ **SQEEES-298** : Chartwell (CSH L'Oasis St-Jean inc.) – Saint-Jean-sur-Richelieu.
- ▼ **SEPB** : Service du capital humain – Ville de Montréal, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) – Ottawa.
- ▼ **UES-800** : Cimetière Saint-Michel de Shawinigan – Shawinigan, Groupe Compass (Québec) Itée, Les modes Lana-Lee inc. – Montréal, La société Diamond Tea Gown inc. – Montréal, Lori Michaels inc. – Montréal.
- ▼ **AIEST** : Les Ballets Jazz de Montréal – Sur toutes les scènes où se produit Les Ballet Jazz de Montréal.
- ▼ **AFPC** : Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine – Tous les établissements, Université Concordia – Montréal.
- ▼ **FPHQ** : Coopérative des paramédics de l'Outaouais – Gatineau.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom		Prénom	
Syndicat ou organisme		Section locale	
Adresse			
Ville		Province	Code postal
Employeur			
Téléphone Travail ()		Poste	Résidence ()
Courriel		Nombre d'exemplaires	

Dans la rue avec les facteurs et les factrices

Le 10 mai dernier, des membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), des citoyens et citoyennes, ainsi que des représentants et représentantes de nombreuses organisations alliées sont sortis dans les rues pour témoigner leur solidarité aux facteurs et factrices. Cette activité avait lieu simultanément dans de nombreuses villes et municipalités du Québec et du Canada.

Rappelons que le gouvernement Harper et Postes Canada privilégient les réductions de services et l'augmentation des tarifs, alors que le STTP propose d'offrir de nouveaux services, tels que des services bancaires et financiers, ainsi que l'amélioration des services existants. De nombreux pays à travers le monde ont opté pour ces solutions et ont réussi à sauvegarder la livraison à domicile. L'avenir d'un service postal public et universel, incluant le service à domicile, préoccupe grandement le STTP qui continuera de mettre de la pression afin d'en

faire un réel enjeu électoral aux prochaines élections fédérales. Notons que plusieurs députées et députés du Nouveau Parti démocratique (NPD) étaient présents à la marche qui a aussi été l'occasion de dénoncer les coupes annoncées à Radio-Canada. ■

À Montréal, le président de la FTQ, Daniel Boyer, était du nombre des manifestants et manifestantes.

